

Jean-Michel Blanquer : « Samuel Paty n'a commis aucune faute »

Pudiquement intitulé « Enquête sur les événements survenus au collège du Bois d'Aulne (Conflans-Sainte-Honorine) avant l'attentat du 16 octobre 2020 », un rapport de l'inspection générale de l'Éducation nationale, rendu public le 3 décembre, estime que « les dispositions ont été prises avec réactivité pour gérer le trouble suscité par le cours sur la liberté d'expression de M. Paty, le lundi 5 octobre avec sa classe de 4^e 5 ». Ce document révèle, toutefois, que des critiques ont été émises en interne sur la façon dont Samuel Paty avait mené son enseignement sur la liberté d'expression. S'il ne remet pas en question le fait d'avoir montré des caricatures de Mahomet en classe, le référent académique laïcité a pu considérer qu'il avait fait sortir des élèves pour leur épargner cette présentation, « même avec les meilleures intentions et dans le cadre d'une démarche pédagogique construite », était « une erreur ». Au cours d'une rencontre, le 9 octobre, alors que la polémique enflait, cet inspecteur d'académie a expliqué au professeur qu'il avait pu « froisser » les familles, reprenant les termes de la lettre de Jules Ferry aux instituteurs – la même qui, par une cruelle ironie du sort, sera lue aux élèves lors de l'hommage national rendu le 2 novembre à l'enseignant décapité. Dans une note transmise à sa hiérarchie, le référent laïcité concluait : « M. Paty a reconnu avoir fait une erreur. Il ne voulait pas froisser les élèves en utilisant une caricature comme support pédagogique et il les a froissés en laissant supposer qu'il s'adressait aux musulmans. Il a été maladroit et a laissé penser qu'un critère religieux pouvait induire des activités pédagogiques différentes pour une même classe. Mais si l'effet est celui d'un manquement à la laïcité/neutralité, à aucun moment le manquement n'a été intentionnel (...). L'erreur a été reconnue dès les premiers appels de parents (...) »

Pour le ministre de l'Éducation nationale, « la capacité de Samuel Paty à avoir un doute sur lui-même, sa capacité à se poser sereinement des questions ajoutent à son professionnalisme ». « Samuel Paty n'a commis aucune faute dans ce cours très préparé qu'il avait l'habitude de faire. Il est un modèle de courage tranquille, l'archétype de l'enseignant qui exerce son métier avec sérieux et conscience », a confié au Point Jean-Michel Blanquer, après avoir pris connaissance du rapport ■ NICOLAS BASTUCK



Soutien. Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer.